

Comité des Sages

Compte-rendu de la séance du 11 juillet 2023

Etaient présents :

BERGUERAND Serge
BROUCHOUD Nicole
CAVAGNA Jean-Michel
DIARD Bernadette
MORNEY Roger
PREVOSTO Colette
RAUX Jean-Michel
ROUX Christiane
THEZIER Daniel
VANBERVLIET Claude

Etaient excusés :

BOT Roger
BOULLE Ghislain
MARTIN Patrick
ROMPION Jean-Luc

Ouverture de la séance à 9 heures 30 avec la participation de Madame la Maire et Maurice NICOLAS.

Autorisation par l'ensemble du groupe d'enregistrer la réunion pour faciliter le compte rendu. Nicole BROUCHOUD se charge de la rédaction.

Reprise des évènements

○ **Micro Folie**

Jean Michel RAUX, après avoir assisté à une séance du samedi matin, regrette qu'il n'y ait eu qu'un thème préparé à l'avance. Il n'y avait donc pas de choix pour les enfants.

Madame la Maire indique qu'il est normalement prévu au cours de cette séance en accès libre, une heure sur un thème décidé par avance et une heure ouverte à des sujets choisis par les participants.

Nicole BROUCHOUD se rapprochera du responsable Micro Folie pour voir ce qu'il en est.

Une séance sur le cubisme ou Dali a été demandée pour la rentrée.

En ce qui concerne des sujets plus locaux, par exemple les maisons remarquables, le pisé, etc... Il faudra s'assurer que cela puisse rentrer dans le cadre de la convention signée avec La Villette.

○ **Champ de Mars**

Jean Michel RAUX fait le point en rappelant qu'une réunion a eu lieu le 3 juin. Madame la Maire nous donnera l'autorisation ou non de se rapprocher à la rentrée d'une école d'urbanisme qui pourra nous accompagner sur le projet.

Dossiers en cours

- **Baux ruraux Environnementaux**

Jean Michel RAUX profite de ce sujet pour projeter un documentaire de France info, traitant des problèmes provoqués par les différents pesticides qui empoisonnent les nappes phréatiques bien au-delà de l'arrêt de leur utilisation. Ce document doit faire prendre conscience de l'utilité de sensibiliser nos agriculteurs à des pratiques plus vertueuses.

L'idée n'est pas de leur imposer un changement radical mais au contraire de les inciter à œuvrer vers de meilleures pratiques aboutissant à la suppression progressive de l'utilisation des pesticides chimiques que nous retrouvons aujourd'hui dans nos verres et nos assiettes.

Claude VANBERVLIET fait remarquer que nous avons la chance de consommer une eau « courante » et non issue de la nappe phréatique. 83 prélèvements sur l'ensemble des captages sont effectués chaque année. Cela est peu et malheureusement cela ne concerne qu'une partie des polluants que l'on peut retrouver dans l'eau.

Deux conférences ont eu lieu sur ce sujet par Monsieur le Maire de Brangues.

Il vaut mieux ne pas attendre d'être dans le mur pour commencer à sensibiliser nos agriculteurs.

Une cartographie des baux ruraux permettrait de cibler les terrains en fonction par exemple de leur emplacement (proximité d'une rivière, d'une école, etc...)

Cela concerne bien tous les agriculteurs (baux ruraux ou propriétaires. Madame la Maire nous présente le dossier des baux ruraux qui sont en cours de mise à jour. Ces derniers concernent une petite trentaine d'exploitants. On devrait ne pas beaucoup dépasser ce chiffre étant donné que la plupart des agriculteurs sont dans les deux cas de figure.

Une discussion s'engage sur la meilleure manière de les contacter : soit par courrier, soit au cours d'une réunion. Cela reste à déterminer. Jean Michel fait remarquer que commencer par les baux communaux peut être une incitation à mieux faire pour l'ensemble de la profession.

Jean Michel propose qu'un premier contact soit programmé en septembre pour mieux les connaître, savoir ce qu'ils produisent, quelles sont leurs méthodes de travail, leurs difficultés, à quelle évolution ils pensent pour améliorer la situation.

Madame la Maire fait remarquer que beaucoup d'efforts sont déjà faits par les agriculteurs. De plus en plus de molécules sont interdites mais souvent remplacées par d'autres !! D'autre part les difficultés que rencontre aujourd'hui le BIO ne vont pas dans le bon sens pour une transformation des pratiques. Interdire aujourd'hui complètement le glyphosate est très compliqué.

L'incitation au désherbage mécanique est une bonne chose, mais cela demande à s'équiper de nouveaux matériels, d'où des coûts supplémentaires que les agriculteurs ne peuvent pas toujours supporter. Y a-t-il des aides ?

Il faudra non seulement convertir nos agriculteurs mais faire aussi une campagne de sensibilisation auprès de la population qui elle aussi n'utilise pas toujours de bons produits dans les jardins. Cela peut passer par des articles dans « la vie citoyenne »

Une orientation de la part de l'exécutif est attendue dès que possible.

Madame le Maire rappelle combien il est délicat de s'attaquer à ce sujet, même si elle est d'accord avec le fait qu'il est certainement urgent d'agir.

La commune connaît les parcelles concernées par les baux mais ne dispose pas à ce stade de données exploitables de localisation sur carte.

Maurice NICOLAS fait remarquer qu'il n'est peut-être pas nécessaire, au stade de l'étude, de connaître les parcelles. Une rencontre avec les agriculteurs pourrait être déjà une première étape.

Aller au-devant des exploitants agricoles permettra peut-être de leur faire prendre conscience qu'ils ne sont pas tout seuls.

Nous pourrions avoir des retours d'expérience qu'elles soient négatives ou positives.

Le projet de travail sur ce sujet, refonte des baux et contact avec les exploitants, doit être présenté en conseil municipal.

En conclusion de cette discussion, nous réfléchissons sur le dossier, afin que nous propositions un mode opératoire à faire valider par l'exécutif.

Validation des précédents comptes rendus

Aucune remarque, ils sont approuvés à l'unanimité.

Actions en cours

○ **Signalétique**

La petite signalétique a été posée. Il en ressort quelques modifications à apporter, entre autres à Thuellin où on ne peut pas lire les panneaux tels qu'ils sont aujourd'hui.

Un point est en train d'être fait pas les services techniques sur l'ensemble de la commune.

En ce qui concerne la signalétique sur les bâtiments, l'équipe chargée de ce sujet a fait le tour des différents lieux en signalant quelques ajouts. La prochaine étape est la définition du graphisme des panneaux. Le projet sera ensuite présenté au service technique pour validation avant proposition aux élus.

- **Tilleul de Thuellin**

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut garder cet arbre et travailler sur son environnement. La proposition est de raccourcir la partie du rond-point coté parking par un revêtement stabilisé perméable afin que les racines de l'arbre puissent respirer et bénéficier des apports en eaux. Par ailleurs un raccourcissement du muret est possible. Cela augmenterait le rayon de courbure.

- **Parcours de santé**

Pas d'avancement à ce jour par rapport à juin.

- **Champ de Mars**

Madame la Maire n'a pas eu le temps d'étudier nos propositions et notamment la question de la légitimité pour le contact d'une école d'architecture d'urbanisme.

Jean Michel RAUX souhaite que l'on ait une réponse en septembre.

Questions diverses

- **Site web**

Le secrétariat travaille dessus pour septembre octobre. Madame la Maire propose de faire remonter à sa secrétaire les remarques que l'on peut avoir.

Claude VANBERVLIET fait remarquer que les comptes-rendus de réunions du conseil municipal ne figurent plus sur le site web. Maurice NICOLAS s'en étonne et va regarder ce qu'il en est.

- **Fête de la musique**

Une question est posée sur l'**achat du pain à Morestel** plutôt qu'aux Avenières lors de la fête de la musique. Madame la Maire regrette cette « décision » tout en précisant que c'est l'association qui gère la fête de la musique qui est responsable de ça. Elle s'en est expliquée avec eux car, comme tout Aveyrlinois, elle a trouvé cela tout à fait anormal.

Hormis l'achat de pain qui a soulevé bien des questions, mais pour lequel nous avons aujourd'hui une réponse, rien à signaler sinon la prestation musicale des enfants qui devraient se faire plus tôt dans la soirée. Mais cela dépend des organisateurs et non de la Commune.

- **Gens du voyage**

Une nouvelle fois les gens du voyage se sont installés sur la commune. Les mairies sont tenues de les accueillir et n'ont pas d'autres pouvoirs que de leur demander une contribution financière et de contrôler qu'il laisse le terrain tel qu'il l'on trouvé. Madame la Maire passe d'ailleurs régulièrement voir si les déchets sont ramassés, etc....

Elle s'en est expliqué avec le député de notre circonscription qui avait mis sur Facebook des allégations mensongères.

- **Médecins –**

Projet en cours. Une solution est en examen.

- **Maison de santé**

Elle se fera vraisemblablement mais pas avant 2026.

- **Camping**

Il devrait faire l'objet d'une DSP (délégation de services publiques) La commune n'est pas à même de gérer un camping. C'est du domaine d'un professionnel.

- **Suppression du marché le vendredi 14 juillet.**

Il n'y avait pas d'autre solution pour accueillir le tour du Valromey qui suppose une énorme organisation logistique.

- Nous prenons note de la **démission** de Serge BERGUERAND, nous lui souhaitons bonne route.
- Jean Michel souhaite que les sujets que les uns et autres voudraient voir traiter lors des prochaines réunions lui soient communiqués au moins une semaine avant la réunion pour qu'il puisse les préparer et les mettre à l'ordre du jour.
- **La présentation des services techniques** sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 11 septembre 2023 à 9h30 à la Maison des associations.

Ordre du jour

- Validation par le Comité du compte rendu du 11 juillet 2023
- Evènements depuis la dernière réunion
- Présentation de services techniques
- Point sur les dossiers en cours
- Réflexion sur le site internet vitrine de la commune
- Questions diverses
- Détermination de l'ordre du jour pour la prochaine réunion d'octobre

Plan d'action

Sujet	Action proposées	Acteurs	Echéance
Baux communaux	Définir un cahier des charges de renouvellement. Identifier la marche à suivre Donner la légitimité aux membres concernés par ce dossier Etablir la liste des propriétés foncières mise à bail ainsi que les dates de renouvellement	Commission biodiversité Madame la Maire pour l'analyse juridique de faisabilité et pour la légitimité	Pour la prochaine réunion septembre Pour la prochaine réunion de septembre
Projet ATLAS	Participation de la commission biodiversité au groupe de travail sur le projet.	Madame la Maire pour intégration au groupe CCBD	Attente début projet par la CCBD
Tilleul Thuellin	Il ne semble pas pertinent de supprimer cet arbre mais plutôt de repenser l'aménagement (Voir ci-dessus)	Commission biodiversité	
Signalétique des bâtiments	Visite des lieux effectuée. A voir maintenant les aspects graphisme puis contact avec le directeur des services techniques	Jean Michel CAVAGNA, Bernadette DIARD, Jean Michel RAUX	Septembre
Parcours santé	Recherche de subventions et demande de devis Avancer vers un avant-projet	Jean Luc ROMPION Roger MORNEY Nicole BROUCHOUD Madame le Maire et ses services	Un plan précis de cet espace sera fourni par la Commune à ce groupe. Recherche de subventions et demande de devis
Champ de Mars	Faire valider la réflexion suite à la réunion du 2 juin	Jean Michel CAVAGNA Bernadette DIARD Jean Michel RAUX	Septembre
Espace vie citoyenne	Proposer un article pour le prochain bulletin	Groupe biodiversité	Date limite le 8 septembre